

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU VENDREDI 26 SEPTEMBRE 2014

Présents : L'an deux mil quatorze et le vingt six septembre à vingt heures, le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Paulette MARANO, Maire.

Présents : Mmes Paulette MARANO, Fabienne RATTE
Mrs José BARISWYL, Jean-Claude LIMAT, Christophe JOBARD, Pierre SATTONNAY

Absente : Mme Danièle MACLE

Absents excusés : Mrs Pierre ABRIEL (pouvoir à M. José BARISWYL), Yves GERAY (pouvoir à Mme Paulette MARANO), Mmes Joceline BROISSIAT (pouvoir à M. Jean-Claude LIMAT), Monique DELAY (pouvoir à M. Pierre SATTONNAY).

Secrétaire de séance : M. Christophe JOBARD

Approbation du compte rendu de la séance du 11 juillet 2014

AJOUT D'UNE DELIBERATION SUPPLEMENTAIRE : VENTE DU BOIS DEPOSE A LA GRAND'MARE

M. Jean-Claude LIMAT fait une offre de 30 €.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité l'offre de M. Jean-Claude LIMAT d'un montant de 30 €.

ECLA – INSTRUCTION DES ACTES D'URBANISME - CONVENTION

La Ville de Lons-le-Saunier propose de mettre gratuitement à la disposition d'ECLA un service en capacité d'instruire les demandes d'urbanisme sur l'ensemble des communes disposant d'un POS ou d'un PLU.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de confier à ECLA les demandes d'instruction des actes d'urbanisme concernant la Commune de Frébuans et autorise le Maire à signer la convention à intervenir et tous documents annexes.

ECLA – RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE D'ASSAINISSEMENT 2013 - RPQS

Le Conseil Municipal prend acte du rapport sur le prix et la qualité du Service d'Assainissement 2013.

SICOPAL – ADHESION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA PETITE MONTAGNE

La Communauté de Communes de la Petite Montagne, conformément à leur volonté de changer de fournisseur de repas pour les livraisons de leurs restaurants scolaires, a demandé à adhérer au SICOPAL, lequel a accepté son adhésion par délibération du Comité Syndical en date du 17 juin 2014.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité l'adhésion de la Communauté de Communes de la Petite Montagne au SICOPAL.

PLAN DE DEFENSE COLLECTIVE CONTRE L'AMBROISIE – DESIGNATION D'UN REFERENT

Par arrêté préfectoral en date du 23 juin 2014, dans chaque commune du département, le Maire doit désigner un référent ambroisie. Ce référent a pour mission de localiser la présence de la plante, de rencontrer les propriétaires et/ou occupants concernés pour les inciter à prendre les mesures appropriées. Dans les communes non touchées par l'arrivée de l'ambroisie, cette mission sera réduite aux opérations de vigilance afin que celle-ci ne s'implante pas.

Le Conseil Municipal désigne à l'unanimité M. Yves GERAY.

SCOT – DESIGNATION DE DEUX REPRESENTANTS AU SEIN DES COMMISSIONS

Le Syndicat Mixte du SCOT du Pays Lédonien nous invite à désigner deux représentants par commission, pour siéger au sein des commissions suivantes :

- Economie, aménagement des bourgs, projets agricoles,
- Habitat et urbanisme
- Tourisme, patrimoine, culture,
- Environnement, énergie, mobilités

Le Conseil Municipal décide de désigner, à l'unanimité,

- Commission Economie, aménagement des bourgs, projets agricoles: M. Jean-Claude LIMAT et Mme Paulette MARANO

- Commission Habitat et Urbanisme : Mrs José BARISWYL et Pierre SATTONNAY

- Commission Tourisme, Patrimoine, Culture : Mmes Fabienne RATTE et Joceline BROISIAT

- Commission Environnement, Energie, Mobilités : M. Christophe JOBARD, Mme Danièle MACLE

REFECTION DU CLOCHETON DE L'ECOLE – DEMANDES DE SUBVENTIONS

Le Conseil Municipal propose de demander une subvention, d'une part, sur les Fonds Ministériels, et d'autre part, sur les crédits parlementaires.

CLASSEMENT DE LA VOIRIE COMMUNALE

Le dossier de classement de la voirie communale a été achevé en novembre 2013. Avant d'approuver ce classement, il convient de régler la situation foncière du bas de la Montée du Moulin.

Le Conseil Municipal demande au Maire de reprendre contact avec les différents intervenants afin de régler ce dossier.

ACQUISITION DE MOBILIER URBAIN

Suite à la décision de M & Mme Muradore de vendre une table et des bancs d'extérieur en granit et considérant l'intérêt d'ajouter ce mobilier urbain à proximité de l'aire de jeux existante, **le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'acquérir cet ensemble pour la somme de 150 euros et dit que les crédits sont inscrits au compte 2128 du budget primitif 2014.**

SUBVENTIONS AUX COOPERATIVES SCOLAIRES

La question a été évoquée au cours du dernier Conseil Municipal. Des renseignements ont été pris auprès de la Préfecture et de L'OCCE ; l'Inspection Académique ne gère pas les coopératives scolaires.

La Commune adhère à ECLA qui n'a pas la compétence scolaire. Elle peut donc verser une subvention aux coopératives scolaires.

Aucun crédit n'étant inscrit aux budgets 2013 et 2014, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de ne pas donner suite cette année et de revoir la question en 2015.

INDEMNITES KILOMETRIQUES – NOUVELLE BASE DE CALCUL

Suite à une demande adressée à la Trésorerie de Lons Le Saunier relative au paiement des indemnités kilométriques, aucune retenue ne peut être effectuée sur ces indemnités. Elles seront désormais mandatées à part des payes, sur la base du barème en vigueur dans la Fonction Publique. Un avenant sera rédigé pour chaque contrat en cours (Mme CLAVIER et M. VUILLERMET).

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de passer un avenant au contrat de Mme CLAVIER et de M. VUILLERMET prenant en compte ces nouveaux éléments.

ETUDE DE DEVIS

- Canalisation des eaux pluviales route de Saint-Georges : les travaux sont confiés à l'Entreprise DELARCHE pour un montant de 2 208,06 €. Un courrier sera adressé à M. CART pour l'informer que les travaux seront inscrits au Budget 2015.

- Intervention sur le Campanile de l'Ecole : les travaux sont confiés à la SAS PRETRE pour un montant de 1 166,40 € TTC.

- Achat petits matériels pour le Cantonnier : devis Mr. BRICOLAGE (582,50 €) et PRO DIFFUSION (781,32 €) . Accord du Conseil Municipal pour retenir la Société PRO DIFFUSION (sauf le perforateur) pour un montant de 510,00€ TTC.

- Réfection ouvrage de recueillie des eaux de surface 52, rue des Robelins : devis ECLA de 981,67 €. **Le Conseil Municipal décide de ne pas donner suite estimant que le montant du devis est trop élevé.**

QUESTIONS DIVERSES

- Banque Alimentaire du Jura : demande de subvention (10 centimes d'Euros par habitant). **Avis défavorable du Conseil Municipal.**

- Mise à disposition parcelle ZB N° 42 à Saint-Georges : voir avec la Société FAMY (ex ROUX)

INFORMATIONS DIVERSES

- Rentrée 2014 : M. LE FUR a remplacé Mme KAPALA en tant que Directeur de l'école.

L'effectif au 2 septembre est le suivant :

A Frébuans, 25 élèves dans la classe de Mme MOREY et 20 élèves dans la classe de M. LE FUR.

A Trenal 20 élèves.

Les activités mises en place dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires sont appréciées et le nombre d'inscriptions est satisfaisant.

- Conférence "On plante, un arbre, comment ça marche" à Chilly Le Vignoble le 1er octobre 2014 de 19h00 à 21h30

- Opération "brioches" :du mercredi 8 au samedi 11 septembre 2014.
- Secrétariat : Mme CAMUSET Séverine a terminé sa période de remplacement. Elle a assuré sa mission avec compétence, amabilité et une très grande efficacité.
Mme Claire BARELLE reprendra ses fonctions le jeudi 2 octobre
- Spectacle "Graceland" : organisé par les Scènes du Jura les 5 et 6 juin 2015 à Frébuans
- Extinction Eclairage Public : une nouvelle consultation de la population aura lieu en début d'année,de façon à dresser un bilan complet sur une année.

COMPTE RENDU DES REUNIONS

- 9/09/2014, Commission Sport ECLA
- 12/09/2014 : Bureau Elargi ECLA
- 13/09/2014 : SIER : visite station de Trenal et des bureaux à Montmorot.

LES REUNIONS A VENIR

- 29/09/2014 : Conseil Communautaire ECLA à Courlaoux
- 30/09/2014 : Commission ECLA "Transports urbains, déplacements doux, accessibilité"
- 17/09/2014: Commission ECLA "Transfert de charges"
- 7/10/2014 : Commission ECLA " Culture et affaires scolaires"

URBANISME - DOSSIERS EN COURS

Néant

URBANISME AU 26 SEPTEMBRE

Non opposition en date du 21 août 2014 à la demande de M. CABUT Gérard pour la construction d'un abri de jardin 72, rue Sous Charnet - DP n°7/2014

DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER AU 26 SEPTEMBRE 2014

N°5/2014 :Vente par M. et Mme MURADORE Gérald au profit de M. Claude BERTRAND d'un bien 115, rue des Bois de Reine.

N°6/2014 : Vente par M. et Mme PHILIBERT Léon au profit de M. Guillaume CADOR et de Mme Audrey TOBATY d'un bien 131, rue Sous Charnet.

Prochain Conseil Municipal le VENDREDI 31 OCTOBRE 2014 à 19 H 30

Le secrétaire de séance
Christophe JOBARD

Le Maire,
Paulette MARANO


